

Voici quels seront les départs et les nouvelles nominations dans les paroisses et Unités pastorales du Brabant wallon pour le 1^{er} septembre 2022.

Ces changements seront communiqués dans les paroisses concernées lors des messes des 7 et 8 mai et ensuite par tous les moyens de communications locaux opportuns.

DOYENNE DE BRAINE L'ALLEUD - WATERLOO :

Unité pastorale de Braine-l'Alleud :

- Paroisse du Sacré-Cœur à l'Ermite : l'Abbé **Augustin LWAMBA** (vicaire à Braine S. Etienne) est nommé administrateur paroissial à l'Ermite en remplacement de l'Abbé **Faustin Bahizire** nommé à Rebécq.
- Paroisse S. Etienne : un nouveau vicaire temps plein sera nommé fin juin et rejoindra l'équipe des prêtres.

Unité pastorale de Lasne :

- Paroisses Notre-Dame à Maransart et S. Catherine à Plancenoit : l'Abbé **Justin MUANTUALI** (vicaire dominical de l'UP) est nommé administrateur paroissial à Maransart et Plancenoit en remplacement de l'Abbé **Andrzej Sterzlec** qui part à la retraite et rentre en Pologne.
- UP de Lasne : l'abbé **Pierre DUNIA MASTAKI** est nommé prêtre responsable de l'Unité pastorale de Lasne en remplacement de l'Abbé Christophe Kolendo en fin de mandat comme responsable d'UP.

DOYENNE DE JODOIGNE :

Unité pastorale de Jauche :

- Les 5 paroisses de l'UP de Jauche (**Jauche, Enines, Faux-les-Caves, Jandrain, Jandrenouille**) seront animées par la communauté des Pères Passionnistes : **Alain NDOMBE** (comme administrateur paroissial), **Jean-Claude WALA WALA**, **José WAWA** (qui reste partiellement affecté à l'UP de Ramillies jusqu'en décembre) en remplacement de l'Abbé **Bertin Kipanza** nommé à Tubize.

Les Pères passionnistes résideront désormais dans la cure de Jauche.

C'est le doyen de Jodoigne, l'Abbé Simon-Pierre **MBUMBA**, qui accompagnera l'équipe des prêtres comme responsable de l'UP de Jauche.

DOYENNE DE PERWEZ :

Unité pastorale de Perwez :

- L'Abbé **Cédric BITEMO** (étudiant à Lumen Vitae) est nommé vicaire dominical pour l'UP de Perwez

Unité pastorale de Ramillies :

- Madame **Caroline HAGENAERS-DE COCQ** est nommée animatrice pastorale pour l'UP de Ramillies (dès ce 1^{er} mai 2022).

DOYENNE DE TUBIZE :

Unité pastorale de Tubize :

- Paroisse du Christ-Ressuscité : l'Abbé **Bertin KIPANZA** (responsable de l'UP de Jauche) est nommé administrateur paroissial à Tubize Christ-Ressuscité en remplacement de l'Abbé **André Sarota** nommé à Wavre.

- **Paroisse S. Renelde à Saintes** : l'Abbé **Tomasz BOGUTA** est nommé administrateur paroissial à Saintes en remplacement de l'Abbé Jan Pomianek qui part à la retraite et rentrera en Pologne en décembre
- **UP de Tubize** : l'Abbé **Alain de MAERE**, curé de la paroisse S. Gertrude, est nommé prêtre responsable de l'UP de Tubize. Il reste doyen principal de la zone Ouest (qui comprend les doyennés de Tubize, Braine-l'Alleud et Nivelles).

DOYENNE DE WAVRE :

Unité pastorale de Wavre :

- **Paroisse S. Jean-Baptiste** : l'Abbé **André SAROTA** (curé de la paroisse du Christ-Ressuscité à Tubize) est nommé curé de Wavre S. Jean-Baptiste ainsi que prêtre responsable de l'UP de Wavre en remplacement du doyen **Jean-Louis Liénard** qui part à la retraite

Doyenné de Wavre (qui comprend les UP de Wavre - Rixensart - Genval et La Hulpe) :

- L'Abbé **François KABUNDJI**, curé de La Hulpe, est nommé doyen du doyenné de Wavre et doyen principal de la zone Centre (doyennés de Wavre, d'Ottignies et de Walhain).
- L'Abbé **André SAROTA** est nommé en outre adjoint du doyen.

L'une ou l'autre nomination pourraient encore intervenir. Elles seront annoncées ultérieurement.

CONSIGNES POUR LES ANNONCES :

- ***Les curés et administrateurs paroissiaux concernés par un changement :***
 - annoncent à leur(s) paroisse(s) leur départ ou celle d'un des vicaires
 - annoncent le nom du successeur
 - en préviennent l'Equipe d'Animation Paroissiale, l'AOP et la Fabrique d'église (celle-ci sera également prévenue par le Service du temporel)
 - en cas de changement de curé ou d'administrateur paroissial, ils auront d'ici fin mai un entretien de reprise/remise pastorale avec leur successeur
 - voient avec le successeur quelles instances paroissiales celui devrait rencontrer d'ici fin juin
 - envisagent - en coordination avec le doyen - le moment de faire les déménagements (dont certains doivent parfois s'enchaîner) de telle sorte qu'au 1er septembre chacun puisse être en place dans sa cure
- ***Les prêtres responsables d'Unité pastorale concernés par ces annonces :***
 - rencontrent les nouveaux prêtres arrivant dans leur Unité pastorale d'ici fin juin
 - passent en revue avec eux la Charte d'Unité pastorale et leur en remettent un exemplaire
 - voient avec eux et les confrères comment ils vont prendre leur part dans le partage des tâches prévues par la Charte
- ***Les doyens concernés par un changement dans leur doyenné :***
 - rencontrent les nouveaux prêtres arrivant dans leur doyenné
 - coordonnent éventuellement avec les autres doyens concernés la chaîne des déménagements pour que tous puissent être en place au 1er septembre
 - s'assurent du bon état des cures en lien avec les Fabriques d'église là où un nouveau prêtre vient habiter (état des lieux)
 - prennent date - en lien avec la paroisse concernée - pour présider si c'est le cas la célébration d'envoi du nouveau desservant à la rentrée pastorale
- ***Le prêtre qui reçoit une (nouvelle) nomination de curé ou d'administrateur paroissial :***
 - prend contact d'ici fin mai avec le prêtre auquel il succède pour une rencontre de reprise/remise de la paroisse

- prend contact avec son nouveau doyen d'ici fin juin
- se fait domicilier dans sa nouvelle commune et prend rendez-vous avec le bourgmestre pour une rencontre de prise de connaissance
- prend contact avec le responsable de l'UP dont il va faire partie.

NB : toute nomination dans une Unité pastorale implique désormais que le prêtre qui y est nommé s'insère dans ce qui a été défini comme options pastorales communes dans la Charte de cette UP.

En dialogue avec le prêtre responsable (ou le coordinateur) de l'UP, il y prendra sa part de responsabilités.

- ***Les Fabriques d'église (prévenues par courrier distinct)*** :

- Les Fabriques d'église veillent aux rafraîchissements indispensables dans les cures qui accueillent un nouveau prêtre et signent conjointement (le nouvel occupant et la Fabrique) la convention d'occupation et l'état des lieux d'entrée - Laurent Temmerman est à disposition des Fabriques pour la bonne application de cette procédure.
- Le service du temporel préviendra les autorités communales de l'arrivée d'un nouveau desservant et en adressera copie à la Fabrique
- Elles veillent à l'au revoir au desservant qui va quitter la paroisse avec l'Equipe d'animation paroissiale et fixent une date d'accueil du nouvel arrivé en lien avec le doyen et l'équipe paroissiale.

*Un tout grand merci à ceux qui ont accepté ces différentes missions
et à vous tous qui leur faciliterez les débuts de cette nouvelle étape.*

Wavre, le 2 mai 2022

+ Jean-Luc Hudsyn
Evêque auxiliaire pour le Brabant wallon